

L'AGENDA

diplomatique

Numéro 02 - Avril 2015

Édité par l'Académie diplomatique africaine



MACKY SALL,
CHEF DE L'ÉTAT
DU SÉNÉGAL
« La discipline, une
règle d'or vers le
progrès »



**VAINQUEUR DE LA
PRÉSIDENTIELLE
AU NIGÉRIA**
« Buhari II, la profession
de foi d'un revenant »



**AVIS PEU
DIPLOMATIQUES
SUR LE SÉNÉGAL**
Rufin puis Paganon,
et vive-versa

LA LETTRE... du Pr Benoît NGOM

Des modèles institutionnels africains désincarnés



Pr Benoît NGOM Président Fondateur de l'Académie
Diplomatique Africaine (ADA)

Les annonces courageuses et de grande portée symbolique consistant, pour le Président Macky Sall du Sénégal, à réduire son mandat de 7 à 5 ans, l'élection récente de Mohammadu Buhari à la Présidence du Nigéria consacrée par l'appel plein de panache de l'ancien Président Goodluck Jonathan reconnaissant sa défaite, sont des signes très encourageants dans une Afrique parsemée de « monarchies républicaines » dans lesquelles les valeurs de la République ont longtemps cédé le pas à celles des anciennes royaumes. Le Pouvoir, toujours patrimonial, est exercé dans le seul intérêt des partisans parfois laudateurs ou thuriféraires du Président-Roi. Toutefois, en grande partie, ces régimes politiques correspondent globalement au degré de conscience de populations dont les devancières ont été plongées, malgré elles, dans les indépendances sans période probatoire. Notre esprit est encore habité par cette interrogation formulée quelques années après les indépendances par certaines vieilles personnes confrontées aux difficultés qui se multipliaient : « Quand est-ce que l'indépendance va-t-elle finir ? »

Le panorama porte les marques d'un chaos. Des traditions souvent détournées par les pouvoirs politiques, des accessions à l'indépendance mal négociées du fait de la volonté de jeunes leaders politiques africains parfois pressés d'exercer le pouvoir à la place du colon sont à l'origine de la situation actuelle de l'Afrique et de ses Institutions.

CONSTITUTION SUR MESURE

Tel l'enfant prématuré, la Constitution de l'Etat africain souffre en général de faiblesses innées. D'une façon générale, la Constitution en Afrique n'a été nulle part précédée de ces mouvements populaires qui marquent la césure entre l'ancien et le nouveau régimes. Bien au contraire, les Etats ont été tous habillés de costume taillés sur mesure par les suppôts ou continuateurs de l'ancienne puissance coloniale. Dès lors, la nouvelle Constitution ne pouvait être qu'un réaménagement des articles de l'Etat qui octroyait l'Indépendance.

La caractéristique fondamentale de la Constitution africaine est son manque d'inspiration endogène. Ni dans le vocabulaire juridique ni dans la nomen-

clature institutionnelle ou de leur fonctionnement, le « constitutionnaliste » de l'Etat africain d'origine n'a pensé qu'il convenait d'innover en s'inspirant de ses réalités culturelles, de ses valeurs fondamentales de civilisation. Cette situation née des indépendances octroyées n'a pas évolué avec le temps.

Jusqu'à présent, aucun Etat africain, à notre connaissance, même ceux nés de rupture révolutionnaire, n'a jugé utile de remettre à plat l'ordre constitutionnel inspiré globalement des systèmes politiques occidentaux pour voir dans quelle mesure, en s'inspirant de nos pratiques coutumières locales, il serait possible de mettre en place des régimes politiques auxquels nos populations se reconnaissent.

L'ELITE EN QUESTION

Tout laisse croire que l'Elite africaine dominante a viscéralement peur de retourner aux sources de nos traditions pour trouver son inspiration dans la constitutionnalisation de nos pays. Pourtant, tout en acceptant que nos pays s'affublent de Constitutions qui, chaque décennie montrent globalement leur inadaptation, la même Elite, dans la conduite des affaires politiques, semble vouloir donner des gages à ces forces traditionnelles.

Dans un pays comme le Sénégal, où le pouvoir des confréries religieuses est d'autant plus évidente que chaque responsable politique se sent l'obligation d'afficher régulièrement son allégeance à un chef religieux, où le pouvoir de certains chefs traditionnels est tel qu'on ne peut sans risquer de sacrifier sa carrière politique, il ne nous a pas été possible de voir en quoi cette réalité a inspiré le système politique du pays. En effet, quand certaines Institutions comme le Sénat ont été créées, c'était beaucoup plus pour se conformer à l'air du temps que de s'adapter à la réalité historique et culturel du pays.

RE-CONSTITUTIONNALISATION

Récemment, lors du grand mouvement populaire constituant qui s'est développé au Burkina Faso, il a été montré à l'opinion internationale le rôle que pouvait jouer le Moro Naba. Pourtant, à notre connaissance, par le passé le plus récent, la Constitution ne semblait pas avoir prévu la prise en charge du rôle politique et de régulateur social de cette institution traditionnelle digne de respect et vénérée par de nombreux citoyens burkinabés. On pourrait citer plusieurs exemples dans les pays africains où les Institutions politiques traditionnelles structurées et influentes existent au su et au vu de la classe dirigeante moderne qui préfère qu'elles soient confinées dans un rôle semi-folklorique devant mélanger, d'une façon contradictoire, des sentiments profonds de respect et de rejet. En vérité, le grand drame de l'Afrique se trouve dans le refus de choisir entre la modernité et la tradition, la souveraineté et l'indépendance. La re-constitutionnalisation de l'Afrique doit correspondre aux exigences d'une prise de conscience réelle des peuples africains. Elle ne doit pas être dictée par quelques intellectuels relais de groupes étrangers jouant au pygmalion de nos dirigeants. En ce sens, comme l'his-

toire l'a bien montré, il n'a pas été difficile de voir la limite du mouvement constitutionnel né des Conférences nationales. En dehors du cas du Bénin qui, globalement, a déclenché le mouvement qui a trouvé d'autres parrains étrangers par la suite, les pays dans lesquels ces grandes messes cathartiques se sont déroulées n'ont pas forcément été des modèles démocratiques.

LE MAL DE L'UNIFORMISATION

L'uniformisation du système économique mondial fait qu'à l'instar des USA, le changement de partis au pouvoir n'a plus beaucoup de chance d'aboutir à des bouleversements dans la conduite des affaires. Par conséquent, dans le cas des pays africains, nous ne pourrions assister qu'à ce que le Président Abdou Diouf craignait, c'est-à-dire la « rotation » des élites que rien ne sépare du point de vue idéologique, dans la perception de l'avenir de leur pays, mais dont le dénominateur commun est l'accaparement des moyens de l'Etat à des fins patrimoniales. L'année 2015 sera marquée par l'organisation de nombreuses élections présidentielles dont le trait commun est de souligner le caractère fluctuant de nos dispositions constitutionnelles, rythmées par le désir profond de ceux qui ont été à la tête des pays de ne plus vouloir partir, quitte à tailler et retailler, à leur mesure, le tissu constitutionnel de leur Etat respectif. Pourtant, c'est à tort que l'on attribue cette situation à la seule volonté des gouvernants sans tenir compte du contexte politique africain qui est un maillage serré entre des traditions parfois rétrogrades et des pratiques totalement inspirées de la modernité. Dans ces pays, quand la modernité croit chasser la tradition, celle-ci opère un repli tactique et revient au galop. Un grand chef religieux du Sénégal disait que jamais la religion ne chassera la tradition dans le pays, mais on peut remplacer religion par la modernité.

En effet, le syncrétisme est très ancré dans la vie politique, économique et religieuse des Africains. Beaucoup d'Africains, peu cultivés, globalement analphabètes, sont toujours accrochés à la vision qu'ils ont du Pouvoir. En vérité, dès que le Président est élu, bon nombre d'Africains pensent qu'il règne. Ceux-là qui n'ont pas souvent la notion de République, de bonne gouvernance, ont souvent du mal à penser que le Pouvoir du Président doit être limité dans le temps. Ceux-là aussi forment une opinion qui a ses représentants à travers des thuriféraires et flagorneurs autour du Président qui finissent par ébranler les positions des plus démocrates parmi eux.

REFORMATER L'OPINION PUBLIQUE

Cette opinion publique, composée d'Africains sans voix, dont beaucoup ne jugent pas encore utile d'aller voter, doit être reformulée grâce à une action continue de la Société civile, une démarche moins démagogique et opportuniste des partis politiques qui, aujourd'hui, aiment agir seulement à la veille des élections. Chaque pays a son histoire propre, ses traditions spécifiques que sa Constitution doit prendre en charge. Dans cet esprit, le Nigéria n'est pas le Sénégal, le Cameroun n'est pas l'Afrique du Sud.

Le Président Sall engage le Sénégal au Yémen

Aucune concession aux rebelles halouites qui ont reversé le régime en place au Yémen. Le Président sénégalais, Macky Sall, de retour d'un séjour d'amitié et de travail en Arabie Saoudite le 2 avril dernier, annonce la participation de son pays à la coalition internationale dirigée par Ryad. Macky Sall est le premier chef d'Etat d'Afrique au sud du Sahara à être reçu par le nouveau souverain saoudien, le Roi Salman, depuis son accession au trône en janvier dernier. Au cours de cette visite, Macky Sall a reçu le Wistam, la plus haute distinction de ce pays.

Master et Doctorat : des bourses de la CEDEAO

En mars, à Abuja, les experts de la CEDEAO ont validé les documents techniques du Programme de mobilité académique. Le PMA est une initiative du département de l'Éducation, des Sciences et de la Culture de la Commission de la CEDEAO dont l'objectif est d'accorder des bourses d'études aux niveaux Master et Doctorat à des étudiants originaires de la communauté. La validation concerne les documents techniques, les critères de performance et les recommandations concourant à la bonne exécution du PMA.

Hollande et Hidalgo : la gouvernance par l'éthique

Sous la houlette de la mairesse socialiste, Anne Hidalgo, la Ville de Paris vient de mettre en place une commission de déontologie pour ses 163 élus. Le 20 mai prochain, le Conseil de Paris examinera un Code de bonne conduite à l'intention des élus pour statuer sur les conflits d'intérêts, les cadeaux, l'assiduité, entre autres. En mi-mars, le Président Hollande a également soumis ses conseillers à une charte de déontologie. Le texte a été mis en ligne suite à un avis favorable donné par la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique en fin décembre.

Buhari II, la profession de foi d'un revenant



La profession de foi du nouveau Président nigérian est dans l'air du temps : une déclaration de guerre à Boko Haram. Élu avec 54 % des voix contre 45 % pour le président sortant Goodluck Jonathan, Muhammadu Buhari, 72 ans, est un Musulman du nord du pays. L'auteur de la première alternance démocratique et pacifique du pays le plus peuplé d'Afrique a déjà dirigé, en tant que militaire, le Nigeria entre 1983 et 1985 après avoir renversé le président démocratiquement élu, Shehu Shagari. En 1999, le vent de démocratisation a raison de son régime. Il n'est pas arrivé à gagner aux urnes en 2003, 2007 et 2011. Cette année, il déjoue les pronostics et promet de sécuriser les zones occupées par le groupe islamiste. La corruption est un autre dossier brûlant. Il assume son passé de « démocrate converti, prêt à gouverner de façon démocratique » en dépit des réserves du prix Nobel de littérature nigérian Wole Soyinka.

Le Mali proteste auprès de la Guinée Equatoriale

Le Mali envoie une lettre de protestation à la Guinée Equatoriale pour « actes inhumains et dégradants dont les citoyens maliens sont victimes » depuis « bientôt trois ans ». La missive porte la signature de Dr. Abdramane Sylla, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et de la Coopération Internationale. Convoquant les « relations très amicales et fraternelles entre les Présidents, Son Excellence Téodoro Obiang N'Guema M'Basogo et Son Excellence Ibrahim Boubacar Keita », le chef de la diplomatie malienne s'élève qu'« en dépit de tous ces efforts », 80 Maliens compatriotes vivant en Guinée Equatoriale sont en détention depuis 3 mois.

CODESRIA-Cap-Vert : passerelle sur la recherche

Le Secrétaire exécutif du (Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), Ebrima Sall et l'ambassadeur du Cap-Vert au Sénégal, César Monteiro, ont marqué leur détermination à contribuer, par les savoirs, au développement de l'Afrique. (CODESRIA) Le 20 mars dernier, ils ont signé, à Dakar, un protocole qui couvre la recherche sur les migrations, la collaboration entre les institutions de recherche universitaire, l'échange d'informations, la formation, les conférences et les ateliers.

Boaretto, PDG de la Société de financement de l'économie française

Inspecteur général des finances, Yann Boaretto succède à Françoise Malrieu à la présidence et à Henry Raymond à la direction générale de la Société de financement de l'économie française (SFEF). Cette structure a été créée après la crise bancaire de 2008. L'objectif était de faciliter l'accès des établissements de crédit aux marchés financiers, en procédant notamment à des émissions obligataires. En octobre 2009, la SFEF avait annoncé qu'elle suspendait son activité d'émissions garanties par l'État. Yann Boaretto a été médiateur délégué du crédit et directeur général des services de la médiation en 2008-2009. Président de CDC Kineon (2000-2005), de CDC Zantaz (2002-2005), de CDC Arkhino (2005) et de France Retraite (2003-2004), il est ensuite retourné à l'inspection générale des Finances, en 2006.

Mali : un accord, un refus et une souveraineté

Le Mali a payé un lourd tribut à l'instabilité au Nord, avec des incidences négatives sur l'ordre constitutionnel. Trois années plus tard, l'Accord d'Alger retient toutes les attentions. Seul bémol : la Coordination des mouvements de l'Azawad refuse de parapher le projet d'accord. Cela n'empêche pas les facilitateurs de s'en féliciter, par la voix du représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel, Michel Reveyrand De Manthon : « Cet accord est un bon compromis. C'est le meilleur compromis possible qu'on pouvait avoir. Car, il ouvre une nouvelle étape de dialogue entre les parties maliennes ». Une précision : le texte n'établit pas un statut spécial pour le Nord-Mali et ce pays garde sa souveraineté sur tout son territoire. Depuis quatre ans, l'UE met en œuvre un plan d'actions pour le Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad).

DES CHIFFRES A LA LETTRE

FOCUS

ABIDJAN : Ça bouge dans la première économie de l'Uemoa !

LA CROISSANCE VERS LE HAUT

Le 31 mars 2015, sous la présidence effective de Daniel Kablan Duncan, Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, s'est tenue une rencontre du Comité National de Pilotage du Plan National de Développement (PND). Cette restitution du rapport de la revue du PND 2012-2015 a noté que les objectifs de croissance ont été atteints : une prévision de 8,1% en 2012 pour 9,8 de taux effectif ; une prévision de 9% en 2013 pour une réalisation de 9,2. Une légère baisse est enregistrée en 2014 avec une prévision de 10,1% en 2014 pour un taux effectif de 9%. Pour 2015, les autorités ivoiriennes comptent sur un taux de 10% grâce à l'investissement public et privé. Les taux d'investissement en pourcentage du PIB sont de l'ordre de 8,2 en 2011 ; 13,7 en 2012 ; de 14,6 en 2013 et 16 en 2014. Le contexte politico-social apaisé et la confiance des bailleurs sont également des facteurs de croissance.

LES NOUVEAUX SILLONS DE L'AGRO-BUSINESS

L'agro-business explore de nouveaux sillons afin de faire éclore les champs de performances durables en Côte d'Ivoire. C'est tout le sens des assises qui ont eu pour cadre le Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan (SARA) 2015 qui a démarré à Abidjan le 2 avril dernier. Il s'agit de faire le bilan des trois années du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) de la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao et de noix de cola, premier producteur africain de latex, de bananes et premier exportateur mondial de noix de cajou.

15 MILLIARDS POUR LES FEMMES

« L'Autonomisation des femmes et le Dividende Démographique au Sahel » est le fondement de la signature des Accords de financement d'un montant total de 15 milliards de F CFA, jeudi 2 avril, entre le gouvernement ivoirien représenté Nialé Kaba (ministre auprès du Premier ministre chargé de l'Economie et des Finances) et Ousmane Diagana, le Directeur des Opérations de la Banque Mondiale. Le montant est subdivisé en 20 millions de Dollars US, soit 10 milliards de F CFA sous forme de crédit et 10 millions de Dollars US, soit 5 milliards de F CFA sous

LE MONDE DES IDEES

Michel Raimbaud : L'autre « bateau ivre » du Grand Moyen-Orient

Il met en épigraphe à son nouveau livre « Tempête sur le Grand Moyen-Orient », une citation de Voltaire : « Pour savoir qui vous dirige vraiment, il suffit de regarder ceux que vous ne pouvez pas critiquer. » Ancien ambassadeur français en Mauritanie, au Soudan et au Zimbabwe, l'écrivain Michel Raimbaud (homophonie avec Rimbaud, autour de « Le bateau ivre ») se penche sur la géopolitique moyen-orientale et eurasiennne. Il accorde la paternité de la formule « Grand Moyen-Orient » à George Bush. « Ce n'est plus un Moyen-Orient dans la mesure où il va de la Méditerranée à la Chine centrale », dit-il. Les États souverainistes n'agrèent pas l'Occident. Le chaos grossit, entre islamisme, crise ukrainienne, guerre en Syrie, instabilité en Libye, etc.

JUSTICE, COOPERATION, PLUS VALUE MILITAIRE, SECURITE...

Rufin puis Paganon, vice-versa !



Flétrir le projet de dévolution monarchique du pouvoir, c'était son affaire alors que Jean-Christophe Rufin était en poste à Dakar. Son lointain successeur, Jean-Félix Paganon, y va de son solo peu diplomatique.

C'est comme si la terre sénégalaise tournait autour du seul Karim Wade, trois ans après l'élection du tombeur de son père : « le procès du fils Wade occupe encore l'essentiel de la vie politique du pays. » Puis, il enfonce le clou : « le régime en place est par ailleurs très immobiliste, prend peu d'initiatives et se montre défensif sur de nombreuses questions », estime-t-il dans entretien accordé au site

<http://mondafrique.com/>. A quelques jours du verdict du procès de Karim Wade pour enrichissement illicite, l'ambassadeur en poste à Dakar, Jean-Félix Paganon, a suscité un débat avec cette phrase dans l'émission « le Grand Jury » de la RFM : « C'est un non-lieu qui serait une surprise ».

Par ailleurs, le regain d'intérêt de la France pour l'Afrique, après la fin annoncée du pré-carré, est un « retournement », selon Jean-Christophe Rufin. « Ce retournement s'est fait de manière assez incontrôlée, sans réelle connaissance du continent, avec le Mali comme point de départ... Puis, il y a eu l'épisode de la Centrafrique où nous avons beaucoup moins de chances de stabiliser le territoire. »

L'interventionnisme a des limites sur le champ politique : « Quand Blaise Compaoré a été déstabilisé, il a demandé de l'aide à la France mais a vite compris qu'il n'obtiendrait rien. »

Le désintéressement de la France requiert, de la part des partenaires africains, ce que le diplomate et écrivain appelle « une plus value militaire » : « Certains chefs d'Etat africains à l'image de Mohamed Ould Abdelaziz en Mauritanie ou d'Idriss Déby au Tchad ont compris que face à une France qui se désintéresse de l'Afrique, il fallait se prévaloir d'une plus value militaire. La Mauritanie est aujourd'hui le porte-avion français dans cette région. La base d'Atar, à l'ouest du territoire, qui concentre l'essentiel de notre aviation dans la zone a rapidement constitué une alternative par rapport à la base de Dakar. Elle a l'avantage d'être dans une partie reculée à l'abri de l'opinion publique. M. Rufin estime que « le Sénégal a complètement disparu des écrans radars français ».



LE BOULEVARD DES AMBASSADEURS

Limogeage de l'Ambassadeur de la Côte d'Ivoire auprès de l'ONU

Youssef Bamba, a été limogé. Le diplomate aurait déclaré que « le Sahara occidental était l'unique territoire non encore autonome en Afrique ». Depuis Félix Houphouët-Boigny, la Côte d'Ivoire indépendante considère le Sahara comme un territoire appartenant au Maroc.

Le Malien Adama Ouane, N°2 de la Francophonie

Ancien ministre de l'Education Nationale, ancien fonctionnaire international malien, Adama Ouane, 66 ans, a été nommé au poste d'administrateur de l'OIF "pour un mandat de quatre ans" par la secrétaire Michaëlle Jean.

FEMINA

Joan Kagezi : l'Afrique perd une défenseure de la Justice

Reconnue comme une défenseure des droits de l'homme, la procureure générale en Ouganda a été assassinée à Kampala. Joan Kagezi a été abattue le 30 émars alors qu'elle rentrait. Cette dame d'envergure internationale était procureure principale dans le procès en cours de treize hommes accusés d'avoir participé aux attentats qui avaient fait 76 victimes à Kampala, en juillet 2010. Des militants de la milice somalienne al-Shabaab avaient revendiqué la responsabilité de cet attentat.

Massamba Sarré en lignes de convictions

« De Nglick à Paris... » : c'est le titre du livre édité par « Feu de Brousse » et présenté à Dakar, le mois dernier, par l'ancien diplomate du Sénégal, Massamba Sarré. Le livre retrace l'itinéraire de l'auteur d'une riche carrière diplomatique en Afrique, en Europe, au Moyen Orient et aux Etats-Unis.

Barack Obama sera au Kenya

L'été de Barack Obama sera kenyan. Six ans après son arrivée à la Maison Blanche, il a annoncé qu'il se rendra au Kenya, terre natale de son père.

Deux nouveaux ambassadeurs au Sénégal

Le 3 mars dernier, le président de la République, Macky Sall, a reçu les lettres de créance de deux nouveaux ambassadeurs : le nouveau chef de la mission diplomatique de l'Algérie, Son excellence, Monsieur Boualene Hacene et le nouvel ambassadeur de la Namibie, Son excellence Madame Trudie Amulungu. Philip Carter III, commandant adjoint des forces américaines pour l'Afrique, a également été reçu par, le président Macky Sall.

VERBATIM

Sénégal

Le Président Sall : « La discipline, justement, est aussi la règle d'or des Nations qui marchent résolument vers le progrès ... Nous devons tous cultiver la mystique du travail et du civisme, veiller à l'égalité de tous devant la loi, concilier la liberté et la responsabilité et allier l'exercice des droits à l'observance des devoirs citoyens. »

Extrait du Discours à la Nation prononcé le 03 avril 2015

Ousmane Paye au Canada

Il n'a pas mis beaucoup de temps pour trouver une planque ! Ousmane Paye est le nouvel ambassadeur du Sénégal au Canada. La décision a été prise le jeudi 09 avril dernier en réunion du Conseil des ministres, par le Président sénégalais, Macky Sall. Dans un passé récent, il a été le Conseiller spécial du Secrétaire général de l'OIF, le Président Abdou Diouf.

AGENDA DES DECIDEURS

Cuba-Etats-Unis :

Un communiqué indique que le président Barack Obama envisage de retirer Cuba de la liste noire des Etats soutenant le terrorisme.

Génocide arménien :

l'UE a voté « le génocide » le mercredi 15 avril dernier.

ACTIVITES D'ADA

PROGRAMME AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES JEUNES DU SENEGAL

Le Projet « Huilerie de Famille » s'intègre harmonieusement au PSE

La femme sédimente la société, en garde les valeurs cardinales, participe à la création de richesses et à leur juste redistribution. Tel est le sens de la vision d'ADA matérialisée par un atelier de lancement du programme « Autonomisation des Femmes et des Jeunes du Sénégal ».

Autour du Projet « Huilerie de Famille », un atelier s'est tenu le 26 mars 2015, à l'Hôtel Radisson Blu. Le sens et l'agenda de cette initiative ont été campés par Mlle Aminata Diouf, Assistante de Coordination des Programmes. A sa suite, M. Ousmane Sy Ndiaye, Coordonnateur Général des Programmes a expliqué que le programme ADA s'inscrit dans le schéma de performances dressé par le Plan Sénégal Emergent (PSE). Il s'agit, pour les différents acteurs, de passer en revue les possibilités offertes par la technologie de transformation des produits agricoles et horticoles. Cette dynamique de création de richesses intervient dans un contexte marqué par le partenariat autour d'un "noyau dur" constitué de FONGIP, BIT, PAPEJ, CEDEAO, ADA et IDA.

Monsieur Modou Mboup, Conseiller Technique en charge de la Coopération, représentant du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), a exprimé le souhait de son département d'accompagner l'ADA dans la mise en œuvre de son programme à travers son projet pilote « Huilerie de Famille » au Sénégal.



EN RELIEF

Hommage au Dr Benoit Ngom et aux experts D'ADA

Le représentant du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural a rendu un vibrant hommage au Dr Benoit Ngom, Président fondateur de l'ADA et à son équipe au Sénégal, celle-ci étant animée par d'imminents experts à savoir, Messieurs Ousmane Sy Ndiaye et Serigne Fall.

Entreprendre : un champ d'opportunités
LES 17 MILLIARDS DU PAPEJ - M. Moustapha Cissé, Coordonnateur du PAPEJ, a informé de la mise en place par le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui financier de la BAD, de ce projet avec un budget de 17 milliards de FCFA pour une durée de cinq ans (2014-2019).

LE BIT EN APPUI-CONSEIL - M. Cheikh Badiane a fait part du souhait du Bureau Régional de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) de mobiliser les ressources disponibles pour accompagner l'ADA.

ROLE DE LA FEMME - Mme Giuliana Serra, la représentante de l'Ambassadeur d'Italie au Sénégal, s'est penchée sur le rôle de la femme au Sénégal, les contraintes liées à son faible accès à la terre et les évolutions notées depuis l'avènement de la parité dans ce pays.

L'IDA, INSTRUMENT D'INDEPENDANCE ECONOMIQUE - Monsieur Andréa Giannetto, membre de l'ADA sur le plan international, en sa qualité de Président de l'Initiative pour le Développement de l'Afrique (IDA), a insisté sur le processus de communication entre les entrepreneurs avec une coordination centrale, la formation des utilisatrices et des maintenanciers et surtout au transfert du savoir-faire adapté au contexte de chaque pays.

PERSPECTIVES

LES CLES DE LA PERFORMANCE

Investissements, formation et partenariat à la loupe

Les débats ont tourné autour des points suivants : la durabilité des investissements de promotion de la filière arachidière, l'attraction des investissements, la formation, le financement et le partenariat.

• Durabilité des investissements : assurer la viabilité des investissements d'accès à la propriété de machine ; intégrer les critères d'optimisation et de certification pour évaluer l'impact sur la croissance (réduction/élimination aflatoxine) ; formulation et

sensibilisation des femmes et des jeunes.

• Attraction des investissements : la mise en place des alternatives de substitution de l'énergie électrique du réseau Senelec à l'énergie solaire ou au diesel pour réduire le coût de production de l'huile.

• Formation : assurer la formation des femmes et jeunes entrepreneurs dans les domaines de la création d'entreprise, la gestion, la maintenance et l'ad-

aptation technologique, la qualité, norme et certification.

• Financement : mettre en place des financements innovants ; augmenter la durée des crédits tout en révisant à la baisse les taux d'intérêt ; trouver un système de garantie alternatif à celui de crédit solidaire...

- Partenariat : harmoniser les interventions des partenaires ADA et mettre en place un modèle à répliquer partout dans la zone CEDEAO.

L'AGENDA DES LECTEURS

Cette rubrique est pour vous, chers lecteurs. Vous pouvez nous envoyer vos suggestions, contributions et faire-part à l'adresse suivante : acadiploafricaine@yahoo.fr

Appel pour le Premier Congrès fédéraliste panafricain (avec Photo Kwamé Nkrumah)

Êtes-vous convaincu que l'unité politique des Etats africains est une urgence pour les Africains du continent et de la Diaspora? Rendez-vous sur le site : <http://www.africanpublius.com>. Pour tout contact : Mamadou Ndoeye - TEL : (221) 77 130 17 24 / mam.ndoeye@gmail.com - Mamadou M Diouf - TEL : (221) 77632 68 80 / midiof@yahoo.fr



L'AGENDA diplomatique - n°01

Directeur de publication

Benoit NGOM

Comité de rédaction

Habib Demba Fall

Sidy Diop

Adama Wade

Barka Ba

Ablaye Modou Ndiaye

Jean Philippe Odina-Kachi

Ibrahima Mané Dasilva